Procès-verbal de l'assermentation et installation des autorités communales pour la législature 2026-2031

Jeudi 11 juin 2026, à 14h00

au Temple puis à la Grande salle de Belmont

Sous la présidence de Monsieur le préfet, Cédric Alber

Au Temple de Belmont

- **Assermentation des membres du Conseil communal**
- **Assermentation des membres de la Municipalité**

A la Grande salle de Belmont

- **Election du·de la Président·e du Conseil communal** (pour une année)
- **Election du·de la Secrétaire du Conseil communal** (pour 5 ans)
- **Lecture et approbation du procès-verbal d'installation**

Pour cette partie, se référer au procès-verbal distinct établi par M. le Préfet, Cédric Alber et la secrétaire provisoire, Isabelle Fogoz, admis à l'unanimité séance tenante.

Sous la présidence de M. Axel Boggio, Président du Conseil nouvellement élu

Ndlr : dans ce PV, les noms des groupes sont abrégés comme suit :

- *Cancoires indépendants Belmont : CIB*
- *Alliance Verte – Socialiste : AV-S*
- *Les vert'libéraux et le Centre ensemble pour Belmont : vl-C*
- *UDC Belmont-sur-Lausanne : UDC*

Le président, M. Axel Boggio, salue l'assemblée et remercie le préfet pour la première partie de cette cérémonie. Avant de passer aux élections, le président précise qu'il a organisé, le 4 mai dernier, une séance avec les responsables de groupe afin de préparer la séance de ce jour. Suite à cette séance, chaque groupe a communiqué ses vœux pour les différentes fonctions qui vont suivre.

1. Election du Bureau du Conseil communal

1.1. 1ère vice-présidence

(scrutin secret ou par acclamation – durée du mandat du 01.07.26 au 30.06.27)

Les CIB proposent la candidature de M. Ronan Le Cann.
Aucune autre candidature n'étant proposée et le scrutin secret n'étant pas demandé, **M. Ronan Le Cann est élu par acclamation**.

1.2. 2ème vice-présidence

(scrutin secret ou par acclamation – durée du mandat du 01.07.26 au 30.06.27)

Les CIB proposent la candidature de Mme Cyrielle Suzat.
Aucune autre candidature n'étant proposée et le scrutin secret n'étant pas demandé, **Mme Cyrielle Suzat est élue par acclamation**.

1.3. deux scrutateurs·trices

(scrutin de liste ou par acclamation – durée du mandat du 01.07.26 au 30.06.27)

Les CIB proposent les candidatures de Mme Johanne Raemy et de M. Michael Georges Markides.
Aucune autre candidature n'étant proposée et vu qu'il y deux propositions pour deux sièges, **Mme Johanne Raemy et M. Michael Georges Markides sont élu·e·s par acclamation**.

1.4. deux scrutateurs·trices suppléant·e·s

(scrutin de liste ou par acclamation – durée du mandat du 01.07.26 au 30.06.27)

Les CIB proposent les candidatures de Mme Amélie Ramoni-Perret et de M. Tristan Mariéthoz.
Aucune autre candidature n'étant proposée et vu qu'il y deux propositions pour deux sièges, **Mme Amélie Ramoni-Perret et M. Tristan Mariéthoz sont élu·e·s par acclamation**.

1.5. un·e secrétaire suppléant·e

(scrutin secret ou par acclamation – durée du mandat : législature 2026-2031)

Le président informe qu'il n'a reçu aucune candidature pour cette fonction et rappelle que, conformément à l'art. 10 du règlement du Conseil communal, le·la secrétaire suppléant·e doit impérativement être membre du Conseil communal.
Aucune candidature n'étant proposée, cette élection sera reportée à l'OJ de notre première séance du Conseil communal.

1.6. un·e huissier·ère

(scrutin secret ou par acclamation – durée du mandat : législature 2026-2031)

M. Yann Tornare, actuel huissier, réitère sa candidature. Aucune autre candidature n'étant proposée et le scrutin secret n'étant pas demandé, **M. Yann Tornare est élu par acclamation**.

1.7. un·e huissier·ère suppléant·e

(scrutin secret ou par acclamation – durée du mandat législature 2026-2031)

M. Benjamin Morand, actuel huissier-suppléant, réitère sa candidature. Aucune autre candidature n'étant proposée et le scrutin secret n'étant pas demandé, **M. Benjamin Morand est élu par acclamation**.

1.8. Assermentation des huissiers

Le président procède séance tenante à l'assermentation de l'huissier et de l'huissier suppléant.

2. Elections des commissions permanentes

2.1. Commission des finances - CoFin

(scrutin de liste ou par acclamation – durée du mandat : législature 2026-2031

Les candidatures proposées par les groupes sont les suivantes :

- **M. Jean-Claude Favre** (vl-C)
- **M. Olivier Guignard** (CIB)
- **Mme Mehtap Hirt-Tari** (CIB)
- **Mme Virginie Niang** (UDC)
- **Mme Sakine Uçurum Pion** (AV-S)

Pas d'autre candidature n'est proposée mais Mme Amélie Ramoni-Perret demande la parole.

- **Mme Amélie Ramoni-Perret** : avant que le Conseil communal de Belmont ne procède à l'élection des membres de la Commission des finances, j'aimerais que nous puissions entendre les motivations du candidat présenté par le groupe des verts libéraux, M. Jean-Claude Favre, dans la mesure où il était municipal des finances, il y a six mois encore. Je précise d'emblée que ma démarche ne vise aucunement à remettre en cause ses compétences ou son expérience en matière financière qui sont largement reconnues. En revanche, la Commission des finances occupe une place particulière dans le fonctionnement des communes. Son rôle implique des échanges réguliers avec la Municipalité et repose sur une relation de confiance réciproque. Plus largement, la qualité des relations entre le Conseil communal et la Municipalité constitue un élément essentiel au bon fonctionnement de nos institutions.

Dès lors, compte tenu de la démission de la Municipalité de M. Favre à six mois de la fin de la législature, alors qu'il était en charge des finances, il me paraît important que le Conseil communal puisse comprendre les raisons qui le conduisent aujourd'hui à solliciter un siège à la Commission des finances. Je m'adresse donc à M. Favre pour lui demander ses motivations.

- **M. Jean-Claude Favre** : pour répondre à la question de Mme Ramoni-Perret, il est clair que le sujet financier, je le connais bien et je le maîtrise. Ma volonté d'être la Commission des finances est simplement liée au fait que, dans le groupe vert'libéraux et le Centre, il n'y avait pas d'autre candidature. A partir du moment où nous avons droit à un siège dans cette commission, le seul qui ait accepté, c'est moi. Concernant ma démission de la Municipalité, je me suis déjà exprimé sur ce sujet par le passé. Je pense que ma relation personnelle avec les membres de la Municipalité est bonne et ma seule volonté est de trouver des solutions qui soient les meilleures possibles pour la Commune de Belmont. J'ai un intérêt pour la Commune de Belmont, raison pour laquelle je me suis représenté au Conseil communal ; je garde cet intérêt pour la commune malgré toutes les autres charges que je peux avoir au niveau cantonal ou au niveau d'autres entreprises dans lesquelles je siège au Conseil d'administration. Dès lors, je ne vois pas de problème lié à ma candidature. Maintenant, je pense qu'une élection à bulletins secrets serait une bonne chose, ainsi les personnes qui considèrent que ma candidature n'est pas opportune pourront se prononcer en âme et conscience, sans que ma présence dans la salle ne les mette mal à l'aise.

La parole n'étant plus sollicitée, le président demande si quelqu'un souhaite un vote à bulletins secrets ; M. Jean-Claude Favre le demande.

Les huissiers procèdent à la distribution des bulletins de vote.

Résultats du vote :
1er Tour (majorité absolue)

- *Bulletins délivrés :* *57*
- *Bulletins rentrés :* *57*
- *Bulletins blancs :* *1*
- *Bulletins nuls :* *0*
- *Bulletins valables :* *57*
- *majorité absolue :* *30*

Les voix sont réparties comme suit :

- **M. Olivier Guignard (CIB)** **55** **élu**
- **Mme Mehtap Hirt-Tari (CIB)** **55** **élue**
- **Mme Virginie Niang (UDC)** **55** **élue**
- **Mme Sakine Uçurum Pion (AV-S)** **55** **élue**
- **M. Jean-Claude Favre (vl-C)** **40** **élu**
- M. Gael Giroud (vl-C) 3

La Commission des finances étant ainsi constituée, ses membres sont applaudis.

2.2. Commission de Gestion - CoGest

*(scrutin de liste ou par acclamation – durée du mandat du **01.07.26 au 30.06.27**)*

Les candidatures proposées par les groupes sont les suivantes :

- **M. Guido Baraldini** (UDC)
- **M. Jean-Benoît Charrin** (vl-C)
- **Mme Carole Ernst** (AV-S)
- **M. Alfred Roth** (CIB)

Aucune autre candidature n'étant proposée et vu qu'il y 4 candidatures pour 5 sièges, **les personnes susmentionnées sont élues par acclamation.** Le 5ème siège, appartenant aux CIB et actuellement vacant, sera repourvu lors de la première séance du conseil de la nouvelle législature.

2.3. Commission consultative des affaires régionales - CCAR

(scrutin de liste ou par acclamation – durée du mandat : législature 2026-2031

Les candidatures proposées par les groupes sont les suivantes :

- **M. Patrice Candaux** (CIB)
- **Mme Fatima El Hakmaoui** (AV-S)
- **M. Arnaud Jeandupeux** (UDC)
- **M. Guillaume Lammers** (CIB)
- **M. Daniel Romano** (vl-C)

Aucune autre candidature n'étant proposée et vu qu'il y 5 candidatures pour 5 sièges, **les personnes susmentionnées sont élues par acclamation.**

2.4. Commission consultative d'urbanisme - CCU

(scrutin de liste ou par acclamation – durée du mandat : législature 2026-2031

Les candidatures proposées par les groupes sont les suivantes :

- **M. Jean-Pierre Amann** (vl-C)
- **Mme Séverine Chabrier** (CIB)
- **Mme Kornelia Cochard** (AV-S)
- **M. Jérémie Francey** (UDC)
- **M. Leandro Jorge** (CIB)

Aucune autre candidature n'étant proposée et vu qu'il y 5 candidatures pour 5 sièges, **les personnes susmentionnées sont élues par acclamation**.

2.5. Commission de recours en matière d'impôts

(scrutin de liste ou par acclamation – durée du mandat : législature 2026-2031

Conformément à l'article 44 de notre règlement du Conseil communal, cette commission est formée de 3 membres. Les responsables de groupe n'ont pas souhaité modifier cet aspect, les candidatures proposées sont les suivantes :

- **M. Tomy Murrat** (UDC)
- **Mme Amélie Ramoni-Perret** (CIB)
- **Mme Cyrielle Suzat** (CIB)

Aucune autre candidature n'étant proposée et vu qu'il y 3 candidatures pour 3 sièges, **les personnes susmentionnées sont élues par acclamation.**

3. Election des délégations aux associations intercommunales et autres représentations pour la législature 2026-2031

3.1. Association Sécurité Est Lausannois (ASEL)

Le Conseil communal doit élire **3 délégué·e·s** au Conseil intercommunal de l'ASEL.

Les candidatures proposées par les groupes sont les suivantes :

- **M. Jean-Charles Bartolacelli** (CIB)
- **M. Arnaud Jeandupeux** (UDC)
- **M. Eric Moser** (CIB)
- **Mme Elisa Pion** (AV-S)
- **M. Stephan Studer** (CIB)

Constatant qu'il y a plus de candidatures que de sièges à repourvoir, le président demande aux huissiers de distribuer les bulletins de vote et rappelle les noms des candidats.

Résultats du vote :

1er Tour (majorité absolue)

- *Bulletins délivrés :* *57*
- *Bulletins rentrés :* *57*
- *Bulletins blancs :* *0*
- *Bulletins nuls :* *0*
- *Bulletins valables :* *57*
- *majorité absolue :* *30*

Les voix sont réparties comme suit :

- **M. Jean-Charles Bartolacelli (CIB) 47 élu**
- **M. Stephan Studer (CIB) 40 élu**
- **M. Eric Moser (CIB) 38 élu**
- Mme Elisa Pion (AV-S) 26
- M. Arnaud Jeandupeux (UDC) 15

Le président annonce les délégués élus qui sont applaudis. **Le président informe que l'assermentation des élus pour l'ASEL aura lieu le 25 juin 2026 à 18h00 à la Grande salle de Belmont**.

3.2. Association intercommunale de l'Organisation régionale de la protection civile du District de Lavaux-Oron (ORPC)

Le Conseil communal doit élire **un·e délégué·e et un·e suppléant·e** au Conseil intercommunal de l'ORPC.

Election du·de la délégué·e

Les candidatures proposées par les groupes pour **le·la délégué·e** sont les suivantes :

- **M. Arnaud Jeandupeux** (UDC)
- **Mme Johanne Raemy** (CIB)

Constatant qu'il y a plus de candidatures que de sièges à repourvoir, le président demande aux huissiers de distribuer les bulletins de vote et rappelle les noms des candidats.

Résultats du vote :

1er Tour (majorité absolue)

- *Bulletins délivrés : 56*
- *Bulletins rentrés : 56*
- *Bulletins blancs : 2*
- *Bulletins nuls : 0*
- *Bulletins valables : 56*
- *majorité absolue : 29*

Les voix sont réparties comme suit :

- **Mme Johanne Raemy (CIB) 44 élue**
- M. Arnaud Jeandupeux (UDC) 10

Le président annonce la déléguée élue qui est applaudie.

Election du·de la suppléant·e

Les candidatures proposées par les groupes pour **le·la suppléant·e** sont les suivantes :

- **M. Arnaud Jeandupeux** (UDC)
- **M. Pietro Latorre** (CIB)

Constatant qu'il y a plus de candidatures que de sièges à repourvoir, le président demande aux huissiers de distribuer les bulletins de vote et rappelle les noms des candidats.

Résultats du vote :

1er Tour (majorité absolue)

- *Bulletins délivrés : 56*
- *Bulletins rentrés : 56*
- *Bulletins blancs : 4*
- *Bulletins nuls : 0*
- *Bulletins valables : 56*
- *majorité absolue : 29*

Les voix sont réparties comme suit :

- **M. Pietro Latorre (CIB) 29 élu**
- M. Arnaud Jeandupeux (UDC) 23

Le président annonce le suppléant élu qui est applaudi.

Le président informe que l'assermentation des élus pour l'ORPC aura lieu le 29 juin 2026 à 18h00, lieu pas encore connu.

3.3. Association SDIS Ouest-Lavaux

Le Conseil communal doit élire **un·e délégué·e et un·e suppléant·e** au Conseil intercommunal du SDIS Ouest-Lavaux.

Election du·de la délégué·e

Les candidatures proposées par les groupes pour **le·la délégué·e** sont les suivantes :

- **Mme Sarah Bally** (AV-S)
- **M. Arnaud Jeandupeux** (UDC)
- **M. Trevor Vogt** (CIB)

Constatant qu'il y a plus de candidatures que de sièges à repourvoir, le président demande aux huissiers de distribuer les bulletins de vote et rappelle les noms des candidats.

Résultats du vote :

1er Tour (majorité absolue)

- *Bulletins délivrés :* *56*
- *Bulletins rentrés :* *56*
- *Bulletins blancs :* *0*
- *Bulletins nuls :* *0*
- *Bulletins valables :* *56*
- *majorité absolue :* *29*

Les voix sont réparties comme suit :

- **M. Trevor Vogt (CIB)** **29** **élu**
- Mme Sarah Bally (AV-S) 14
- M. Arnaud Jeandupeux (UDC) 13

Le président annonce le délégué élu qui est applaudi.

Election du·de la suppléant·e

Les candidatures proposées par les groupes pour **le·la suppléante·e** sont les suivantes :

- **Mme Sarah Bally** (AV-S)
- **M. Arnaud Jeandupeux** (UDC)

Constatant qu'il y a plus de candidatures que de sièges à repourvoir, le président demande aux huissiers de distribuer les bulletins de vote et rappelle les noms des candidats.

Résultats du vote :

1er Tour (majorité absolue)

- *Bulletins délivrés :* *56*
- *Bulletins rentrés :* *56*
- *Bulletins blancs :* *1*
- *Bulletins nuls :* *0*
- *Bulletins valables :* *56*
- *majorité absolue :* *29*

Les voix sont réparties comme suit :

- **Mme Sarah Bally (AV-S)** **29** **élue**
- M. Arnaud Jeandupeux (UDC) 26

Le président annonce la suppléante élue qui est applaudie.

Le président informe que l'assermentation des élus pour le SDIS aura lieu le 30 juin 2026 à 19h30, à la salle du Caveau à Paudex.

3.4. Association intercommunale pour la Gestion des Eaux de l'Est Lausannois (AGEEL)

Le Conseil communal doit élire **deux délégué·e·s et un·e suppléant·e** au Conseil intercommunal de l'AGEEL.

Election des deux délégué·e·s

Les candidatures proposées par les groupes pour **des délégué·e·s** sont les suivantes :

- **M. Jean-Charles Bartolacelli** (CIB)
- **M. Patrice Candaux** (CIB)
- **Mme Kornelia Cochard** (AV-S)
- **M. Jérémie Francey** (UDC)

Constatant qu'il y a plus de candidatures que de sièges à repourvoir, le président demande aux huissiers de distribuer les bulletins de vote et rappelle les noms des candidats.

Résultats du vote :

1er Tour (majorité absolue)

- *Bulletins délivrés :* *56*
- *Bulletins rentrés :* *56*
- *Bulletins blancs :* *0*
- *Bulletins nuls :* *0*
- *Bulletins valables :* *56*
- *majorité absolue :* *29*

Les voix sont réparties comme suit :

- **M. Patrice Candaux (CIB)** **32** **élu**
- M. Jean-Charles Bartolacelli (CIB) 26
- M. Jérémie Francey (UDC) 26
- Mme Kornelia Cochard (AV-S) 20

Le président annonce le premier délégué élu qui est applaudi.

Pour le 2ème tour, les candidatures proposées sont :

- **M. Jean-Charles Bartolacelli** (CIB)
- **Mme Kornelia Cochard** (AV-S)
- **M. Jérémie Francey** (UDC)

Constatant qu'il y a plus de candidatures que de sièges à repourvoir, le président demande aux huissiers de distribuer les bulletins de vote et rappelle les noms des candidats.

Résultats du vote :

2ème Tour (majorité relative)

- *Bulletins délivrés :* *56*
- *Bulletins rentrés :* *56*
- *Bulletins blancs :* *0*
- *Bulletins nuls :* *0*
- *Bulletins valables :* *56*

Les voix sont réparties comme suit :

- **M. Jérémie Francey (UDC)** **25** **élu**
- M. Jean-Charles Bartolacelli (CIB) 16
- Mme Kornelia Cochard (AV-S) 14
- M. Favre Jean-Claude (vl-C) 1

Le président annonce le deuxième délégué élu qui est applaudi.

Election du·de la suppléant·e

Les candidatures proposées par les groupes pour **le·la suppléant·e** sont les suivantes :

- **Mme Kornelia Cochard** (AV-S)
- **M. Thomas Fleischer** (CIB)

Constatant qu'il y a plus de candidatures que de sièges à repourvoir, le président demande aux huissiers de distribuer les bulletins de vote et rappelle les noms des candidats.

Résultats du vote :

1er Tour (majorité absolue)

- *Bulletins délivrés :* *56*
- *Bulletins rentrés :* *55*
- *Bulletins blancs :* *3*
- *Bulletins nuls :* *1*
- *Bulletins valables :* *54*
- *majorité absolue :* *28*

Les voix sont réparties comme suit :

- **Mme Kornelia Cochard (AV-S)** **29** **élue**
- M. Thomas Fleischer (CIB) 20
- Mme Sandra Blanc (CIB) 2 (voix éparses)

Le président annonce la suppléante élue qui est applaudie.

Le président informe que l'assermentation des élus pour l'AGEEL aura lieu le 18 août 2026 à 18h00, au Foyer de la Maison Pulliérane à Pully.

3.5. Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis

Contrairement à ce qui est mentionné dans l'ordre du jour qui a été envoyé, au Conseil intercommunal de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis, notre Conseil communal doit élire en son sein **un·e délégué·e** mais doit également élire **un·e délégué·e et un·e suppléant·e issu·e·s de la Municipalité sur proposition de cette dernière.**

Election du·de la délégué·e du Conseil communal

Les candidatures proposées par les groupes sont les suivantes :

- **M. Mathieu Caluwaerts** (CIB)
- **Mme Kim Francey** (UDC)

Constatant qu'il y a plus de candidatures que de sièges à repourvoir, le président demande aux huissiers de distribuer les bulletins de vote et rappelle les noms des candidats.

Résultats du vote :

1er Tour (majorité absolue)

- *Bulletins délivrés :* *56*
- *Bulletins rentrés :* *56*
- *Bulletins blancs :* *3*
- *Bulletins nuls :* *0*
- *Bulletins valables :* *56*
- *majorité absolue :* *29*

Les voix sont réparties comme suit :

- **M. Mathieu Caluwaerts (CIB)** **39** **élu**
- Mme Kim Francey (UDC) 14

Le président annonce le délégué élu qui est applaudi.

Election du·de la délégué·e et du·de la suppléant·e issu·e·s de la Municipalité

La Municipalité propose les candidatures de :

- **Mme Sandrine Rainotte** en qualité de déléguée
- **Mme Nathalie Greiner** en qualité de suppléante

Par acclamation, le Conseil communal valide ces deux propositions.

4. Clôture de la manifestation

4.1. Allocution de M. Axel Boggio, président du Conseil communal
4.2. Allocution de Mme Nathalie Greiner, Syndique
4.3. Allocution de M. Cédric Alber, Préfet

La séance est levée à 17h00.

Pour le Bureau du Conseil communal

Le président
Axel Boggio

La secrétaire
Isabelle Fogoz

Distribution :

- Aux Conseillères et Conseillers communaux
- Aux membres de la Municipalité et au secrétaire municipal
- A la préfecture